

L'INNOVATION DANS LA FORMATION POUR LES BIENS CULTURELS : un nouveau curriculum euro-méditerranéen pour la préservation de biens culturels – INFOBC

Résumé du projet

Le projet vise à moderniser le programme des études dans le domaine de la conservation/restauration en donnant une nouvelle structure de la formation. Cette proposition entre dans les priorités nationales des partenaires tunisiens et pour tous les partenaires concernés il représente l'occasion d'une réflexion sur la formation du conservateur/restaurateur des biens culturels face aux problèmes d'insertion professionnelle. C'est à partir des réformes entreprises par le gouvernement pour le développement de l'enseignement supérieur (programme PDESAQ 2006-2014) matérialisé par l'adoption de la réforme LMD et complété par la loi N°19 du 25 Février 2008 que l'idée de créer une interface Institut – Milieux professionnels a été développée. Le but général est d'introduire un nouveau curriculum euro-méditerranéen pour la préservation et gestion du patrimoine avec des compétences spécifiques culturelles, techniques et scientifiques. Les objectifs spécifiques du projet seront de mettre au point le premier niveau de cycle des études en développant de nouvelles compétences pour les enseignants et le personnel technique en encourageant l'utilisation des nouvelles technologies dans les méthodes d'enseignement. Les principaux résultats attendus sont :

1. l'articulation d'un premier niveau de cycle des études et son activation avec 10/20 étudiants;
2. la formation des enseignants et techniciens (30) pour le premier niveau de cycle des études;
3. l'harmonisation des parcours formatifs et l'adoption d'un système de titres facilement comparables et reconnus à travers des conventions entre les Universités concernées;
4. la mise au point d'un réseau local pour soutenir le nouveau cycle des études (site web pour l'expérimentation de la FAD) et pour la valorisation du parcours;
5. dissémination du contenu par l'intermédiaire du réseau UNIMED et la création d'un observatoire pour la Protection des Biens Culturels en Zone de Crise.

Objectifs spécifiques du projet

- 1) identifier les contenus d'apprentissage à inclure dans le nouveau cycle d'études ;
- 2) développer de nouvelles compétences pour les enseignants et le personnel technique;
- 3) mettre au point un réseau local pour soutenir le nouveau cycle des études;
- 4) transférer une approche multidisciplinaire dans le nouveau cycle des études;
- 5) innover les méthodes d'enseignement en encourageant l'utilisation des nouvelles technologies;

6) encourager le développement d'une politique transfrontalière en matière de restauration avec la mise au point de protocoles spécifiques;

7) harmoniser des programmes entre les pays méditerranéens et l'UE selon les accords de la Sorbonne (1998) et de Boulogne (1999) dont le but est l'adoption d'un système des titres comparables et reconnus;

8) optimiser les compétences des étudiants à travers les enseignements des deux premières années et la vérification de toutes les disciplines actives dans la conservation en comparaison avec les domaines de la recherche de base.

Partenaires

Partenaire n°	Rôle	Nom de l'organisation	Ville	Pays
P1	Candidat	Université des études de Urbino "Carlo Bo"	Urbino	Italie
P2	Partenaire	Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers ParisTech	Cluny	France
P3	Partenaire	Universitat de Barcelona	Barcelone	Espagne
P4	Partenaire	Mediterranean Universities Union	Roma	Italie
P5	Partenaire	Université IUAV di Venezia	Venezia	Italie
P6	Partenaire	Université de Tunis	Tunis	Tunisie
P7	Partenaire	Université de la Manouba	Manouba	Tunisie
P8	Partenaire	Université de Sousse	Sousse	Tunisie
P9	Partenaire	Université de Gabès	Gabès	Tunisie
P10	Partenaire	Université de Sfax	Sfax	Tunisie
P11	Partenaire	Ministère de l'Enseignement Supérieur	Tunis	Tunisie

Partenaire n°	Rôle	Nom de l'organisation	Ville	Pays
P12	Partenaire	Université Zitouna	Tunis	Tunisie

Motivations sous-tendant le projet

Si nous voulons imaginer la tutelle et la conservation du Patrimoine Culturel organisée et structurée à travers une série de figures professionnelles, ce parcours devra passer à travers une formation qualifiée. Il est nécessaire de partir du projet FULCO (A Framework of Competence for Conservator-restores in Europe) en 1998, passant par la recherche comparée CON.B.E.FOR (1998-2000) sur les centres et les institutions qui s'occupent de formation sur le Patrimoine Culturel en Europe et enfin par la documentation ECCO – ENCoRE qui a abouti en mars 2003 à l'élaboration des Professional

Guidelines qui parlent expressément de formation et de contenus théoriques et pratiques pour les différents figures professionnelles les pays euro-méditerranéens. Ainsi, une réflexion sur les parcours de formation, en général face aux problèmes de conservation, préservation et valorisation: gestion de risques, management, interventions d'urgence se rend indispensable. En suivant l'expérience européenne pour la formation professionnelle dans le secteur des biens culturels, nous pouvons trouver les trois figures professionnelles nécessaires : conservateur, restaurateur, chimiste et physicien spécialisés pour les biens culturels avec des compétences culturelles, techniques et scientifiques spécifiques. Les différentes figures professionnelles devront avoir une correspondance avec des classes d'appartenance de cours de différent niveau. C'est pourquoi chaque classe devra définir et identifier les buts qualifiants et les activités formatives indispensables. Le but général est de moderniser et d'adapter le programme des études en introduisant un nouveau curriculum euro-méditerranéen pour la préservation du patrimoine. A l'intérieur de la formation universitaire tunisienne ce domaine est actuellement assuré par une formation au niveau de licence appliquée et au niveau du master professionnel.

Au niveau des licences appliquées, les études durent trois ans. La formation comprend des cours en sciences humaines et sociales ainsi que dans le domaine du patrimoine culturel, archéologique et naturel avec le régime de crédits. Pour chacune des licences, chaque étudiant bénéficie d'une formation scientifique sous forme de cours magistraux ainsi que de travaux pratiques dans les laboratoires et les ateliers.

Les masters de spécialisation sont proposés aux étudiants titulaires d'une licence appliquée : un master professionnel relatif au Patrimoine appliqué aux métiers de l'artisanat, un master professionnel en promotion touristique du patrimoine ; un master professionnel en valorisation du patrimoine. La formation développée est très récente car les cours sont nés après les années 2000, elle vise surtout à une culture de base qui permet aux étudiants de saisir, à l'échelle méditerranéenne, tout d'abord les dimensions temporelles et spatiales du patrimoine tunisien et ensuite la promotion et la valorisation du patrimoine culturel et naturel pour le tourisme.

La différence entre la formation actuelle et le nouveau cours des études est fondée sur l'approche interdisciplinaire, sur les différents niveaux d'apprentissage technique-scientifique et sur l'utilisation des technologies nouvelles et des méthodologies modernes. La figure professionnelle sera celle du conservateur/restaurateur qui aura les connaissances, les compétences, l'expérience et la compréhension pour agir dans le but de préserver le patrimoine culturel.

Préserver le patrimoine culturel représente une opportunité importante pour le développement des activités économiques innovantes visant à créer de nouveaux professionnels, des biens et des services hautement spécialisés, offrant des possibilités de développement soutenable et d'emploi. La collaboration entre les Universités de l'UE et les universités méditerranéennes favorise la création d'une société fondée sur la connaissance, contribuant ainsi à accroître le domaine de la démocratie, de la liberté et de la prospérité économique. Les groupes cibles qui bénéficieront du projet sont les professeurs et les techniciens issus des Facultés des Lettres et Sciences Humaines ou des Instituts Supérieurs d'Art et Métiers qui se caractérisent par une approche à la conservation plus humaniste et

historique-artistique ; ainsi que les étudiants impliqués dans les études d'arts et qui pourraient être à risque avec des qualifications faibles et difficiles à utiliser sur le marché de l'emploi local et euro-méditerranéen.

Le contenu et la méthodologie du projet

Le cours, qui aura un accès programmé, doit être orienté de façon à fournir des compétences de base solides concernant des disciplines constituées par plusieurs classes des biens similaires entre eux – en introduisant et en appliquant des concepts fondamentaux de méthodes, qui permettent des approfondissements successifs, et en fournissant les bases pour une mise à jour continue des connaissances acquises. Il sera articulé comme il suit :

- activités de formation de base (disciplines historiques générales et d'orientation),
- activités de formation spécifiques (disciplines historico-techniques, physique, chimique, biologie appliquées à la conservation),
- activités de formation dans des domaines disciplinaires similaires ou complémentaires par rapport aux domaines spécifiques, législation des biens culturels, informatique, méthodologie de l'inventaire, techniques de relevé instrumental et de documentation,
- laboratoires-séminaires-stages pratiques (fichage historico/technique, documentation graphique, élaboration informatique des données, etc.),

Tous les enseignements seront partagés en 4 domaines thématiques:

CULTURE PATRIMONIALE qui concerne les disciplines liées à la théorie et à l'histoire de la restauration, en général à l'histoire de l'art, de l'architecture, de l'archéologie, et de l'histoire des techniques de construction;

TECHNIQUES DOCUMENTAIRES qui concernent les instruments et les méthodes de relevé et d'analyse des différents types de matériaux, des éléments constitutifs des biens, leur dégradation et les méthodologies d'intervention de restauration, ainsi que leur gestion avec des instruments informatiques;

ANALYSE & DIAGNOSTIC qui concernent les disciplines du diagnostic et de la conservation des matériaux; **THEORIES ET PRATIQUES DE LA PRESERVATION** qui concernent les disciplines liées au projet d'intervention, à la gestion et à la valorisation économique du patrimoine dans le contexte d'une communauté et de son développement économique durable.

Le nombre de ECTS sera de 60 pour chaque année de cours.

Le parcours académique est un parcours de premier cycle (d'une durée de trois ans), et durant le projet les activités suivantes seront proposées:

WP 1 - Analyse des besoins éducatifs et du territoire pour la définition du parcours d'apprentissage et d'un réseau des institutions ciblées

WP 2 - Développement du contenu d'apprentissage pour la première, la deuxième et la troisième année

WP 3 - Développement de méthodes d'enseignement innovants

WP 4 - Élaboration de mécanismes de reconnaissance mutuelle entre les institutions de l'UE et la Tunisie

WP 5 – Livraison de la première année du parcours académique

WP 6 – Livraison de la deuxième année du parcours académique

WP 7 - Évaluation de la qualité de la première année du parcours

WP 8 - Diffusion du contenu du parcours académique

WP 9 - Plan de qualité et évaluation interne du projet.

WP 10 - Gestion du projet

Les activités progresseront à partir de l'élaboration des programmes et se développeront à travers la mise en place des premières deux années de cours, qui seront successivement évaluées. Les groupes cible qui bénéficieront du projet sont des professeurs et des techniciens (30), qui sont issues des Facultés de Lettres et Sciences Humaines et des Instituts Supérieurs d'Art et Métiers, où l'approche à la conservation est plus humaniste et historico-artistique; et des étudiants (10 pour chaque Université) qui sont impliqués dans les études d'arts libéraux et qui pourraient être pénalisés par des qualifications faibles et difficiles, avec un faible potentiel d'insertion sur le marché de l'emploi local et euro-méditerranéen.

En ce qui concerne les professeurs et les techniciens, des compétences adéquates aux nouveaux niveaux des cours seront fournies, permettant une nouvelle approche dans le développement du parcours de formation.

Les compétences des étudiants seront liées à un technicien qualifié qui possède une autonomie de travail dans son domaine de compétence. Ce dernier est en mesure d'assurer des rôles de responsabilité professionnelle pour des structures publiques et privées, dans les bureaux techniques, les musées, les bibliothèques et les archives, les organismes locaux et privés. Il est à même de vérifier l'aptitude du lieu où le bien est placé; d'effectuer des mesures indicatives et des relevés relatifs à la morphologie des différentes formes; suivre les relevés pour l'entretien ordinaire et en coordonner la réalisation; participer aux travaux de groupes interdisciplinaires, en ce qui concerne l'organisation et la gestion des activités de prévention des dommages, ainsi que l'entretien du bien. Enfin, il est en mesure de collaborer à l'organisation et à la promotion des projets visant à la prévention du risque/conservation préventive, même en état d'urgence; de collaborer à la réalisation des expositions et de s'occuper de la mobilité des biens; collaborer à l'inventaire des biens pour l'aspect historico/technique.

Au projet seront intégrés des organismes étatiques tunisiens concernés par la conservation du patrimoine et le tourisme tels que l'Institut National du Patrimoine (INP) et des associations professionnelles dans ces domaines comme l'ONAT (Office National de l'Artisanat Tunisien).

Les techniques d'enseignement, grâce à ce parcours interdisciplinaire, considéreront les différentes contributions non seulement comme un domaine spécifique d'une discipline, mais encore comme contribution à un processus d'acquisition des connaissances dans les processus de la conservation et de la restauration. En outre, les professeurs développeront les capacités et les compétences pour diffuser les savoirs auprès des étudiants par l'acquisition des connaissances à distance, secteur pour lequel il manque, encore aujourd'hui, toute proposition.

En outre la partie qui concerne l'emploi des nouvelles techniques pour l'analyse et la documentation pour la restauration sera un élément central de la didactique et de la pratique qui compose le parcours académique.

Les résultats qui concernent les différents objectifs seront les suivants:

Par rapport au 1^o objectif : Relation visant à fournir les résultats des recherches pour déterminer les besoins formatifs - Structure du parcours apprentissage (première année)

Par rapport aux 2^o et 5^o objectifs : Formation des 30 enseignants et techniciens- Création d'un site web pour l'expérimentation de la FAD (première et deuxième année)

Par rapport au 3^o objectif : Réseau pour la valorisation de l'importance de la restauration dans une perspective de développement culturel et économique, et création d'un network télématique (première année)

Par rapport au 4^o objectif : Fourniture de quatre parcours thématiques interdisciplinaires dans le cursus universitaire (deuxième et troisième année)

Par rapport au 6^o objectif : Protocoles de coopération (deuxième année)

Par rapport au 7^o objectif : Activation d'une convention entre les Universités pour la reconnaissance des cours (deuxième année)

Par rapport au 8^o objectif : 20 / 30 étudiants qui ont les connaissances et les compétences des deux premières années de cours (deuxième et troisième année).

Au niveau institutionnel, le projet prévoit la création d'une profession qui pourra s'occuper de façon spécifique de conservation, restauration, valorisation et gestion des biens culturels, avec des compétences adéquates à l'évolution technologique du secteur et aux politiques qui sont adoptées par l'UE.

L'évaluation sera dirigée par un spécialiste ayant une expérience spécifique afin de vérifier les progrès du projet, tout en apportant les corrections nécessaires en cours de route (valeur interne). Il

s'agira aussi d'évaluer les résultats, de fournir des informations concernant la répétitivité de l'initiative (valeur externe). Nous avons partagés ces activités en WP, la première tâche étant spécifiquement dédiée à l'évaluation de la première année du parcours académique.

Les activités du projet sont les suivantes :

- 1) définition des indicateurs; les indicateurs d'évaluation sont partagés en deux catégories:
 - indicateurs physiques de réalisation; ils mesurent l'avancement physique des actions
 - Indicateurs physiques du résultat: ils mesurent la réalisation des objectifs
- 2) définition de la stratégie visant à recueillir et à analyser les données apte à fournir des informations utiles et utilisables et à repérer les imprévus éventuels;
- 3) réalisation de projets et mise au point des moyens et des procédures de relevé; il s'agit d'instruments et de procédures neutres qui n'altèrent pas les informations;
- 4) organisation des modalités et des étapes de relevé, élaboration et analyse des résultats;
- 5) prédisposition d'un mécanisme pour la transformation des output du monitoring en input pour un nouveau projet d'intervention; Un mécanisme sera mis au point permettant d'évaluer les résultats et de corriger les situations de non-conformité;
- 6) développement des activités;
- 7) prédisposition des rapports intermédiaires; selon un calendrier établi au préalable, pour chaque année du projet;
- 8) organisation d'une peer review avec intervenants/partenaires/acteurs de projets semblables; le but de cette action est de connaître les expériences réalisées grâce à une comparaison entre les acteurs partenaires du projet qui permettent de définir les bonnes pratiques et les solutions partagées; Le processus sera le suivant: a) repérage de quelques bonnes pratiques et description; b) discussion et analyses des documents; c) définition de solutions partagées.
- 9) évaluation des résultats des activités;
- 10) préparation du rapport final;

En ce qui concerne l'organisation du projet, celui-ci a été pensé de manière à tenir compte de certaines difficultés; a) la difficulté de garantir la circulation des informations et la participation de tous les partenaires ; b) la difficulté de garantir le maximum de participation de tous les partenaires (éviter la seule participation du promoteur du projet) c) la difficulté de développer le projet dans les délais prévus.

L'organisation tiendra compte trois aspects :

1. Directionnel pour garantir la conformité des ressources dévolues à l'exécution des activités, la pertinence et l'efficacité des supports organisationnels et scientifiques;
2. Opérationnel, pour garantir le déroulement conforme des activités;
3. Scientifique pour garantir le respect des standards du projet. La direction du projet sera assurée par un staff de direction composé du Project manager et des responsables de chaque partenaire, qui prendra les décisions en tenant compte des exigences des différents membres, et s'organisera, non seulement en réunions mais aussi en vidéoconférences.

L'activité du PM sera la suivante :

- Garantir le respect des procédures et la réalisation d'un espace de travail interactif auquel peut accéder tout le staff du projet ;
- Fournir les output pour le projet de l'intervention en utilisant les données de l'activité de monitoring et d'évaluation
- Assurer la gestion des contrats et des conventions avec la DG compétente
- Vérifier la qualité des services et des produits acquis
- Vérifier l'aspect financier du projet
- Etre directement responsable des liens entre les responsables des différents WP

Les responsables collaboreront avec le PM au déroulement des activités, seront responsables des WP, dont la coordination touche leur organisation, et coordonneront le staff de projet de leur organisation.

Diffusion et pérennité

Deux types de pérennité sont à prendre en considération : l'un concernant la Tunisie où le projet sera développé et l'autre lié aux pays méditerranéens (Liban, Syrie, Jordanie, etc.) qui présentent des problèmes similaires au niveau de l'enseignement universitaire et un même temps, un important patrimoine artistique. Le succès ou l'échec de la pérennité du projet est principalement lié aux facteurs suivants:

- a) les intérêts du monde académique pour le développement des cours interdisciplinaires, où l'on associe des matières qui traditionnellement font partie des domaines spécifiques de l'enseignement, mais aussi des facultés différentes. Si chaque faculté cherche à défendre ses enseignements, ce genre de cours auront peu de chance de succès;
- b) l'importance du développement socio-économique d'une «économie culturelle», dans laquelle la figure du restaurateur/conservateur puisse se placer. Il s'agit d'un aspect très important, sur lequel depuis le début du projet on travaillera pour construire un réseau "extra-universitaire" de soutien. Ce réseau garantira la durabilité à travers le recrutement possible de sponsors qui puissent apporter des fonds privés pour développer le projet, une fois les activités terminées;

c) L'intérêt des décideurs politiques non seulement à innover le système universitaire, mais à développer une politique de restauration, ce qui jusqu'à présent n'a pas eu lieu.

La durabilité dépend de la coordination des activités du projet, en tenant compte de cet aspect dès le début et non seulement dans la phase de clôture du projet. Pour cette raison, le partenariat doit acquérir des mécanismes d'information qui favorisent un processus de retour (feedback), de la part de ce qui ont reçu les renseignements et peuvent utiliser les produits et les résultats. Le partenariat doit également soutenir la mise en œuvre de ces mécanismes dans toutes les organisations qui en font la demande. De cette façon, le partenariat passera d'une phase d'information à une phase d'application garantissant dès lors la durabilité du projet.

Un autre événement, crucial pour la durabilité du projet, est la conférence finale, qui permettra de faire connaître les résultats à un grand nombre de personnes.